

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 12, DÉCEMBRE 2024 LÉGISLATURE 2021-2024



DANS CE NUMÉRO

- 3 Edito
- 4 Info diverses
- 8 Journée nationale des Bourgeoises
- 10 PV de l'assemblée primaire du 14 juin 2024
- 15 Règles d'utilisation du Fonds pour la transition
- 16 Budget 2025
- 24 Manifestations 2025
- 28 Budget participatif 2024
- 30 Présentation de la Chanson de Vercorin



Assemblée primaire communale 2024

RENDEZ-VOUS LE 9 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,
au Kabaret à Chalais, le

lundi 9 décembre 2024 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 17 juin 2024
2. Budget 2025
 - ◀ Informations et présentation
 - ◀ Approbation
3. Décisions fiscales
4. Présentation du Conseil municipal pour la législature 2025-2028
5. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Le **CHALAIS INFO** est distribué à tous les ménages de la Commune début décembre.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

ET DE UNE ...



Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà arrivés au terme d'une législature et à l'aube du renouvellement de notre Conseil communal. J'imaginai débiter cet édito par les remerciements d'usage qui auraient prévalu si nous avions été confirmés par les urnes lors d'une votation communale.

Une élection, c'est l'occasion de mener campagne, de présenter ses idées, ses projets et de recueillir ceux de la communauté. C'est aussi, pour les élus en fonction, un baromètre de satisfaction, la sanction ou la confirmation de l'action menée.

Le contexte ne s'y est pas prêté. Le pragmatisme a prévalu, avec cinq candidats pour cinq sièges, le combat n'aurait été que politique; un siège perdu ou gagné, laissé vacant par l'absence de candidats affirmés.

Au-delà du sentiment d'ambiguïté que peut générer une élection tacite, c'est l'inquiétude d'un manque de relève qui prédomine. Entre la baisse de participation aux scrutins populaires et le manque de candidats aux élections locales, notre système démocratique s'étiolle.

A notre échelle, et conscient de cet enjeu, votre Conseil a proposé différentes mesures ; la formation de groupes de travail et de nouvelles commissions thématiques, l'organisation de soirées d'informations publiques, la création d'un Budget participatif. Toutes ces actions ont pour intention de favoriser l'intérêt de la population à la chose publique, de renforcer la dynamique participative. Force est de constater que les effets escomptés se font encore désirer.

Le nouveau Conseil définira les axes politiques de la prochaine législature ; la question liée à l'implication citoyenne devra être débattue, son périmètre défini. A titre personnel, je souhaite maintenir ce cap, convaincue du bien-fondé d'impliquer la population et d'élargir ainsi notre champ de réflexion.

Dans cet esprit, nous vous invitons à participer nombreux à la prochaine Assemblée primaire. Elle sera l'occasion de remercier chaleureusement notre Vice-président M. Patrick Rudaz et notre Conseillère communale Mme Martine Perruchoud Hofstädter. Au terme de deux mandats consacrés à notre collectivité, fiers du devoir accompli, ils quittent un Conseil qui a œuvré dans une parfaite collégialité. Je leur souhaite de profiter pleinement de ce temps libre retrouvé qu'ils pourront, à nouveau, consacrer à leur famille et à leurs amis.

Valérie Savioz, Kilian Siggen et moi-même, nous nous réjouissons d'accueillir les nouveaux élus, Philomène Zufferey et Olivier Chanson que vous pourrez également rencontrer ou découvrir lors de cette soirée.

Dois-je encore ajouter que celle-ci se clôturera par le traditionnel vin chaud pour finir de vous convaincre d'y participer ?

Au plaisir de vous retrouver à cette occasion, je vous souhaite une toute belle fin d'année et vous transmets mes meilleures salutations.



C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, alors que je me prépare à clore ce chapitre de ma vie publique en tant que vice-président de notre commune de Chalais.

Lorsque j'ai accepté cette fonction, il y a huit ans, mon objectif était clair : servir notre communauté avec passion, écoute et dévouement. Ces années m'ont permis de découvrir la richesse et la diversité de notre commune. Chaque rencontre, chaque échange avec vous a été une source d'inspiration et m'a poussé à aller de l'avant.

Au cours de mon mandat, avec l'aide efficace de mes collègues et un esprit de collégialité sans faille, nous avons entrepris de nombreux projets visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de la rénovation de nos infrastructures, de la mise en place de notre futur règlement communal des constructions et du nouveau plan d'affectation des zones ou du soutien à nos sociétés locales, chaque initiative a eu pour but de renforcer notre lien social et de rendre Chalais encore plus accueillante et dynamique.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude :

- à mes collègues du conseil pour leur précieuse collaboration, leur solidarité et leur esprit d'équipe qui ont fait et qui feront encore, je l'espère, la force de notre commune,
- aux responsables des services techniques, du secrétariat et des finances pour leur engagement, leur force de travail et leur efficacité,
- à ma famille et surtout à mon épouse, pour sa compréhension, sa patience et sa disponibilité ; je me réjouis de prendre une vraie retraite et de leur accorder tout mon temps, en particulier, à mes petits-enfants.

Merci encore une fois à toutes et tous pour ces années inoubliables.

C'est avec des souvenirs précieux et une immense fierté que je referme ce chapitre de ma vie publique en vous souhaitant le meilleur pour l'avenir et d'ores et déjà, une belle année 2025.

Patrick Rudaz, Vice-président

Voilà arrivé le moment d'écrire mes dernières lignes pour le Chalais Info et de mettre un point final à ces 8 années passées au sein du Conseil Municipal. Que des projets, de dossiers à traiter, de rencontres, de discussions, d'heures de séance et de travail devant mon ordinateur, mais aussi d'apéritifs, de rires et de bons moments passés avec mes collègues du Conseil, d'autres conseils et comités et avec vous autres, habitants et citoyens de cette commune qui m'est si chère.

J'y ai mis le meilleur de moi-même et ce mandat politique m'a beaucoup apporté. Je le quitte plus riche d'expériences et de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être. Un grand merci à mon parti et à vous toutes et tous de m'avoir accordé votre confiance et donné ce privilège et cet honneur de servir la collectivité.

Merci aussi, et surtout, du fond du cœur à mon conjoint, mes enfants et ma famille qui m'ont continuellement soutenu et accepté sans rechigner mon manque de disponibilité pour eux, les soirées passées ailleurs et mes humeurs lorsque des sujets compliqués occupaient trop mon esprit...

Enfin, je souhaite plein succès et un excellent travail au nouveau Conseil municipal, dans le même et bel esprit de collégialité et de souci du bien commun qui a animé ceux que j'ai connus.

Martine Perruchoud Hofstädter
Conseillère communale



PATINOIRE AU CREUX-DU-LAVIOZ

Après avoir entendu les remarques et suggestions des hôtes de Vercorin et des habitants de la commune, ainsi que fait une visite à la patinoire de Salquenen, le Conseil municipal s'est décidé à tester l'installation d'une surface de glace à l'espace du Lavioz durant la saison d'hiver 2024-25. Le montage a eu lieu à mi-novembre et l'installation est déjà opérationnelle et ouverte au public. Nous espérons que tous les amateurs de glisse, les écoliers durant les heures de sport, les touristes et les curieux profiteront au maximum de cette patinoire. Nous tirerons un bilan au terme de la saison afin de décider de la suite à donner à cet essai. D'ici là, amusez-vous !

Infos diverses

CHANGEMENT DANS LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

A LA TÊTE DU SERVICE



Après 17 ans de très bons et loyaux services, notre Chef des travaux publics et infrastructures, M. Philippe Pellat, a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Durant toute la durée de son activité pour la Commune, Philippe a œuvré avec compétence et habileté. Il a su piloter, accompagner et concrétiser une multitude de projets qui ont tous participé au développement de nos infrastructures et à l'amélioration de notre quotidien. Au-delà d'une maîtrise parfaite des aspects techniques et opérationnels de sa fonction, Philippe a également contribué à la bonne cohésion d'équipe qui règne au sein de notre organisation. Il va sans aucun doute nous manquer. Nous lui souhaitons sincèrement plein succès pour ses futurs projets.

Le témoin a été passé à M. Didier Tille qui nous a rejoint début octobre. M. Tille, ingénieur en génie rural, est au bénéfice de compétences avérées dans tous les domaines techniques inhérents à sa fonction. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et lui souhaitons la meilleure des bienvenues dans notre équipe.

SUR LE TERRAIN

M. Alexandre Dormia a fait valoir son droit à une retraite anticipée bien méritée. Au terme d'un engagement de plus de 20 ans, il nous quitte pour profiter pleinement de son temps libre et de sa famille. Qu'il soit chaleureusement remercié pour tout le travail accompli. Nous garderons en mémoire les très belles réalisations florales qui ont, tout au long de sa carrière, embelli notre village de Vercorin et depuis deux années, Chalais et Réchy. Bonne retraite à toi Alexandre.



Thomas Mazet.



Hugo Gross

M. Jonathan Moix, engagé en 2022, a choisi de rejoindre la capitale. Tout en discrétion et bonne humeur, Jonathan a su très rapidement s'intégrer dans l'équipe et prendre part avec engagement et motivation aux travaux qui lui étaient confiés. Nous le remercions de sa collaboration et lui souhaitons également un plein succès pour la suite de son parcours professionnel.

Afin de compléter cette équipe renouvelée, nous avons accueilli deux nouveaux collaborateurs. M. Hugo Gross et M. Thomas Mazet. Tous deux devront œuvrer à l'entretien de nos espaces publics, de nos infrastructures, de nos routes et cours d'eau. Nous nous réjouissons de ces nouvelles collaborations.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à la réunion proposée dans le précédent Chalais Info, l'Association des Parents d'Élèves de Chalais (APE Chalais) a été créée officiellement le 21 août dernier. Cette association à but non lucratif aspire à tisser des liens plus forts entre les familles et les structures éducatives.

Le rôle de l'APE Chalais est de soutenir les familles et de promouvoir une collaboration constructive entre les parents, les écoles, les institutions parascolaires et les autorités de notre commune. L'association vise à offrir un cadre pour que chaque enfant s'épanouisse dans un environnement bienveillant et stimulant.

L'APE Chalais adopte une politique d'adhésion ouverte et gratuite, affirmant ainsi que chaque parent ou tuteur légal d'élève inscrit dans les écoles de Chalais et Vercorin peut est membre de l'association

PREMIÈRE INITIATIVE : UN SONDAGE PARTICIPATIF

Pour identifier les sujets prioritaires sur lesquels l'association devrait se concentrer, un sondage sera bientôt lancé auprès des parents de la commune. Ce sondage vise à recueillir les opinions et les intérêts des parents pour s'assurer que les actions de l'association répondent au mieux aux besoins de nos enfants.

Nous encourageons tous les parents de Chalais et de Vercorin à participer à ce sondage et à s'impliquer dans les activités de l'APE Chalais. C'est une opportunité unique de contribuer activement à façonner un environnement scolaire enrichissant.

Pour toute question, ou autre, n'hésitez pas à nous contacter en écrivant à info@apechalais.ch ou en visitant www.apechalais.ch. L'association est prête à accueillir de nouvelles idées et à travailler ensemble pour le futur de nos enfants.

Destination Vercorin

SONDAGE DE LA SATISFACTION DES CLIENTS

Ce printemps (du 15.05 au 30.06.2024), le bureau de la Destination Vercorin a mené un sondage auprès de ses visiteurs et hôtes avec l'objectif d'obtenir une première mesure sur leur probabilité de recommander le village et sur leur satisfaction tout au long du « parcours client » à Vercorin. Les données récoltées, soit 1022 questionnaires complétés en ligne, donnent de précieuses indications pour mieux comprendre les besoins et améliorer l'expérience d'une visite ou d'un séjour dans notre commune. Une présentation des résultats s'est faite lors d'une séance publique le 20 septembre dernier à Vercorin. Pour celles et ceux qui l'ont manquée, nous en présentons ici les faits marquants.

Avec un Net Promoter Score (NPS) de 58, les répondants démontrent leur attachement à la destination, qu'ils sont enclins à recommander. Leur satisfaction globale se monte à 8.94 (sur une échelle allant de 1 à 10). En termes d'image, Vercorin est principalement qualifiée par les mots «familiale», «authentique» et «active / sportive».

Merci à tous les participants au sondage et en 1er lieu à celles et ceux qui contribuent à faire de Vercorin un lieu où il fait bon vivre et séjourner !

Indicateurs stratégiques

NPS (n = 1092)

Quelle est la probabilité que vous recommandiez Vercorin à vos amis / vos connaissances / vos collègues de travail ?
(0 signifie « pas du tout probable » et 10 signifie « très probable »)



Net Promoter Score = % Promoteurs - % Détracteurs
58 = 63 - 5

58



CSAT

Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre dernière visite ou votre dernier séjour à Vercorin ?
(1 signifie « très insatisfait » et 10 signifie « très satisfait »)

8.94



IMAGE DE LA DESTINATION

Choisissez les 3 adjectifs qui selon vous qualifient le mieux la destination de Vercorin, en les classant par ordre, 1 étant le plus représentatif de Vercorin.

1. Familiale
2. Authentique
3. Active/sportive
4. Naturelle
5. Reposante



Vercorin Tourisme SA - Téléphérique Chalais-Vercorin SA - Société de la Télécabine de Vercorin SA

DÉFI CYCLOMANIA 2024

Le défi cycliste chalaisard se termine en beauté avec la remise des prix aux chanceux tirés au sort !

En septembre et pour la 5ème fois, l'action participative Cyclomania de PRO VELO Suisse a été organisée dans tout le pays. La commune de Chalais s'est honorablement défendue pour sa 1ère participation. Notre défi a mobilisé 73 personnes, qui ont parcouru un total de 4'151 kilomètres à vélo. Un grand bravo à tous ces cyclistes ! Ce faisant, elles et ils ont pu gagner de nombreux prix, ainsi que des prix spéciaux offerts par Vercorin Tourisme et la Maison du Vélo, qui leur ont été remis le 31 octobre dernier (photo ci-dessous).

Au total, 33 défis locaux ou régionaux ont été organisés, 22 en Suisse allemande et 11 en Romandie. Environ 15'000 personnes ont ainsi parcouru ensemble plus d'un million de kilomètres à vélo. Notre commune se place au 16ème rang général et à la 4ème place parmi les Romands.

L'objectif de cette action est d'encourager de façon ludique les personnes à utiliser davantage le vélo au quotidien et elle peut fournir à la commune quelques indications sur les habitudes cyclistes de ses habitants. Cela étant, il est vrai que dans notre région, il y a encore tout à faire pour que la mobilité cycliste quotidienne devienne largement répandue.



Nathalie Thurre, Bastien Perruchoud, Pierre-Maurice Barras, Vincent Duquesne, avec Martine Perruchoud Hofstädter, Arthur Clivaz (Vercorin Tourisme) et Laurent Christen (Maison du Vélo) lors de la remise des prix

Télécabine de Vercorin SA

CONTINUONS A DÉVELOPPER NOTRE DOMAINE SKIABLE

Le domaine skiable de Vercorin évolue... Après l'ouverture du restaurant de l'Etable à Sigeroulaz, la construction du télésiège et l'extension du réseau d'enneigement technique sur Tracui, la société de remontées mécaniques poursuit le développement de ses infrastructures afin de vous offrir des services toujours plus performants. Cet été 2024, c'est le réseau d'enneigement technique du fond du domaine qui a été totalement rénové et modernisé.

Contribuez à cet élan en devenant investisseur et ambassadeur de Vercorin ! Vous soutiendrez nos efforts en souscrivant les actions qui n'ont pas encore trouvé preneur suite à la dernière augmentation de capital.

Il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous le retourner. Vous pouvez aussi le faire directement sur internet sous www.vercorin.ch/actionnariat.

Avec les fonds récoltés, nous pourrons, pour encore mieux vous satisfaire, accélérer la réalisation des projets suivants :

- la construction d'une centrale photovoltaïque à Sigeroulaz
- la réfection de la terrasse du restaurant du Crêt
- la construction du futur télésiège du Lavioz

Nous vous remercions de votre soutien.
Société de la Télécabine de Vercorin SA



Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

NPA :

Localité :

E-mail :

Tél. portable :

Je déclare par la présente vouloir acheter _____ action(s) nominative(s) d'une valeur nominale de CHF 700.- chacune, soit pour un montant total de CHF _____

Par sa signature, le/la soussigné(e) s'engage de manière irrévocable et inconditionnelle à verser le montant susmentionné sur le compte IBAN: CH77 8080 8006 6658 2843 6 auprès de la Banque Raiffeisen.

Lieu :

Date :

Signature :

A retourner à: Société de Télécabine de Vercorin SA, Rte d'Anniviers 1, 3967 Vercorin



JOURNÉE NATIONALE DES BOURGEOISIES ET SORTIE DES BOURGEOISES ET BOURGEOIS 2024

En date du samedi 14 septembre 2024 notre Bourgeoisie a participé avec enthousiasme à la Journée Nationale des Bourgeoisies, occasion unique de découvrir les lieux emblématiques qui constituent une partie de notre patrimoine. Les participants ont commencé leur journée par un café-croissant convivial, suivi de visites guidées des Maisons bourgeoises de Chalais et de Vercorin, organisées par les membres de l'Association du Patrimoine.

Après ce menu historique et la nourriture de l'esprit, la pause de midi permet également aux estomacs de se remplir avec la traditionnelle raclette offerte aux visiteurs du jour accompagnée du non moins traditionnel verre de fendant, avec modération, évidemment !

Les plus aventureux ont profité d'une marche jusqu'à la cabane de l'Ardebran, en faisant une halte au Restaurant de l'Étable à Sigeroulaz.

En soirée, Bourgeoisies et Bourgeois se sont retrouvés au restaurant du Crêt du Midi pour leur rencontre bisannuelle, autour d'un excellent repas préparé par la brigade de cuisine, tout en admirant la vue imprenable sur les sommets environnants et un coucher de soleil à couper le souffle.

Au nom de la Commission Bourgeoisiale, nous tenons à remercier chaleureusement l'Association du Patrimoine pour son dévouement et pour la création des Quiz, ainsi que le Conseil municipal et le Bureau communal pour leur soutien précieux. Nos remerciements vont également à l'Amicale des Accordéonistes de Chalais, au duo des 3 Petites Notes pour leur prestation musicale, à la direction et au personnel de TVSA pour les transports et l'organisation du repas, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette belle journée. Félicitations aux lauréats des Quiz sur les Maisons bourgeoises, qui seront avisés personnellement. Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Commission Bourgeoisiale de Chalais



[p] commission
patrimoine
chalais



Journée Nationale
des Bourgeoisies et Corporations
Racines - Valeurs - Visions
14 septembre 2024

Nous vous partageons deux quiz préparés par l'Association du Patrimoine de Chalais, partenaire à la Journée des Bourgeoisies du 14 septembre 2024.

Une seule réponse est exacte,
à vous de jouer !

Les bonnes réponses seront communiquées lors du prochain Chalais Info de mars 2025

QUIZ sur la maison bourgeoise de Chalais

A quelle date précise la maison bourgeoise a été inaugurée après les grands travaux de 1990

- Le 1^{er} août 1990 lors de la fête nationale dont l'apéritif s'est déroulé sur la place de la bourgeoisie ?
- Le 16 octobre 1990 fête de la St-Gall, patron de la paroisse de Chalais
- Le jeudi de la Fête-Dieu de 1990, à l'époque où la procession se faisait encore dans les ruelles du village

Pour quelles raisons, sur la façade Est, les charpentiers faisaient figurer une channe ?

- La channe marquait la fin des travaux des charpentiers
- Il s'agissait d'un élément purement décoratif
- La channe droite ou plus ou moins penchée marquait l'accueil réservé par le propriétaire en cours de travaux

En 1810, Napoléon rattacha le Valais à la France, sous le nom de « Département du Simplon ». Quel est l'objet qui se trouve dans la maison bourgeoise qui rappelle ce fait historique ?

- Le sceau de la commune de Chaley
- Une photocopie du décret d'annexion du 12 novembre 1810 signé par Napoléon
- Le règlement de la nouvelle organisation communale déposé dans la vitrine d'entrée de la maison

Les armoiries de la commune de Chalais, soit une croix pattée avec 4 étoiles, sont présentes à plusieurs endroits de la maison, notamment sur le mobilier de la salle du châtelain ? Que représentent ces 4 étoiles ?

- Les villages de Chalais, Réchy, Brier et Vercorin
- Les communes de Chalais, de Grône, de Chippis et de St-Léonard
- Les villages de Chalais, Réchy, Vercorin, Chippis

Autrefois, la commune politique était gérée par des châtelains chargés des affaires économiques, militaires, et financières de la collectivité. Par qui étaient-ils nommés ?

- Par l'assemblée des bourgeois de la commune
- Par l'évêque
- Par le préfet du district

Un des 3 tableaux de la salle du Châtelain représente le curé Alain Besse (1725-1805) curé de 1756 jusqu'à sa mort. Qu'a fait de particulier Alain Besse pour le bien-être de la commune de Chalais ?

- Il était généreux avec les familles qui étaient dans la détresse
- Il apprenait à lire et à écrire aux enfants de la commune à cette époque où l'école n'était pas obligatoire
- Il officiait également comme curé du village de Chippis

Le coffre de la commune dans la salle du Châtelain comprenait 3 serrures, avec 3 clefs déposées chez trois personnes différentes. Qui étaient ces personnes ?

- Le président, le conseiller chargé des affaires bourgeoises, le curé de la paroisse
- Un représentant par quartier (tiers) de Vercorin (Tiers du Coujon - Tiers de Délagettes - Tiers de La Crête)
- Le président, le Juge et le curé

Que signifiait partager une marena ?

- Une agape composée d'un bout de pain, d'un peu de vin à discrétion et d'un morceau de fromage
- Un peu de viande séchée avec deux verres de vin et une livre de fromage
- Un paiement de cent écus pour devenir bourgeois de la commune

Dans la salle de la Marena on relève deux poutres avec les noms des autorités et surtout leurs fonctions. Quel rôle avait le clavandier ?

- Il gérait les forêts
- Il s'occupait de la vigne et de la cave
- Il avait la charge d'administrer l'alpage de l'Ar de Bran, propriété de la Bourgeoisie

Dans la cave bourgeoise, on découvre dans une niche, à gauche en entrant, une pierre sur laquelle est frappée l'inscription des autorités communales de l'année 1863. Cette pierre avait une fonction. Laquelle ?

- Elle marquait l'inauguration de la cave en 1863 et du pressoir qui se trouve à l'extérieur
- Elle servait de chapeau au pierre ollaire qui était installé à l'intérieur de la maison
- Elle faisait partie de la colonne de la fontaine extérieure, une fontaine remplacée en 1976

Que signifiait la Régalée selon le règlement bourgeois ?

- La salle où l'on servait des repas chauds et plus particulièrement la raclette
- La salle du conseil bourgeois de 1884 à 1929
- Un petit repas qu'on offrait après les offices de la Fête-Dieu aux organisateurs

QUIZ sur la maison bourgeoise de Vercorin

La maison bourgeoise de Vercorin est une grande muette : elle ne révèle aucune date de sa construction. En revanche, l'inauguration de sa dernière rénovation est datée en quelque part. De quelle année s'agit-il ?

- 1980
- 1995
- 2000

Pour quelle raison la maison bourgeoise est idéalement située ?

- Elle est située au bas de la rue qui mène à l'église.
- Elle se trouve en face du parc à moutons.
- Elle est à l'arrivée de l'ancienne route qui vient de la plaine.

Quel trophée de chasse avait été suspendu sur la façade SUD de la maison bourgeoise ?

- Un crâne d'un loup.
- Une patte d'un ours.
- Un majestueux trophée d'un grand cerf.

La partie de la maison bourgeoise, surélevée en maçonnerie, avait une affectation particulière. Laquelle ?

- Elle servait de bibliothèque.
- De dépôt de sel.
- De logements pour les régents.

Avant 2018, tout citoyen suisse devait appartenir à une bourgeoisie.

Que faut-il entendre par ce mot ?

- L'ensemble des habitants d'une commune.
- L'institution regroupant les personnes qui ont droit de cité sur un territoire défini.
- La classe sociale regroupant les artisans et commerçants.

Cochez un des avantages dont bénéficiait notamment le bourgeois ?

- De l'accès aux forêts
- De servir dans la milice le jour de la Fête-Dieu.
- De profiter gratuitement des services d'un des trois alambics de Réchy.

En quelle année la commune bourgeoise a perdu son influence au profit de la commune politique ?

- En 1830
- En 1848
- En 1871

En 1910, à l'époque du remuage, combien d'élèves poursuivaient leur scolarité obligatoire à Vercorin ?

- 50
- 75
- Plus de 100

Généralement, de quoi se composait le petit-déjeuner de ses élèves avant le départ à l'école ?

- De polenta.
- De pain, beurre et confiture.
- De céréales trempées dans du lait.

Et de quel fortifiant les personnes âgées recouraient-elles au remuage pour monter jusqu'à Vercorin ?

- De la viande séchée.
- De l'eau-de-vie.
- Du pain de seigle et du fromage.

Quelles sont les quatre premières familles, en 1925 et 1926, à s'établir toute l'année à Vercorin ?

- Devanthéry, Chevey, Vocat, Siggen.
- Chevey, Perruchoud, Mabillard, Métrailler.
- Marin, Chevey, Perruchoud, Métrailler.

Une salle de la maison bourgeoise est dédiée au peintre Edouard Vallet.

Ce dernier acheta en 1912 à Vercorin la maison du curé Benjamin Perruchoud.

A quoi servait cette maison avant l'installation des Vallet ?

- De salle paroissiale
- De lieu de réunion des assemblées bourgeoises.
- De salle de classe.

Procès-verbal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 14 JUIN 2024

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, Présidente, ouvre l'Assemblée primaire à 20h00 et souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 52 personnes présentes à la Salle polyvalente de Vercorin, pour cause de rénovation de celle de Chalais. Elle remercie toutes les personnes présentes et particulièrement celles qui ont fait le déplacement depuis la plaine.

En préambule, elle rappelle les dispositions légales pour la convocation des Assemblées primaires, qui prévoient une publication, par affichage au pilier public, 20 jours avant la date prévue. Cette information a été également relayée par le **CHALAIS INFO N° 11**, distribué à tous les ménages de la Commune.

Elle constate la présence, obligatoire, de Mme Anne-Laure REY, déléguée de l'organe de contrôle officiel (Fiduciaire FIDAG SA).

Avant de débiter la partie officielle, elle soumet à l'Assemblée sa proposition pour les scrutateurs du soir, soit MM. Boris ZUBER et Fabien SIGGEN.

La Présidente donne lecture de l'ordre du jour détaillé.

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 11 décembre 2023**
2. **Comptes de l'exercice 2023**
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. **Budget participatif – suite du processus**
4. **Nouveaux statuts de l'Association des Ecoles Primaires des communes de Chalais, Chippis et Grône et du Cycle d'Orienta-tion Régional de Grône (AEPORG)**
 - Présentation
 - Approbation
5. **Rapport des Chefs de Départements**
6. **Divers**

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Le procès-verbal a été diffusé intégralement dans le bulletin d'information **CHALAIS INFO N° 11** de juin 2024. Personne n'en demande la lecture, il est approuvé sans remarque.

Le procès-verbal de l'assemblée sera tenu par le nouveau Secrétaire communal, M. Nicolas DERIVAZ.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN débute la présentation des comptes 2023, deuxième exercice comptable clôturé selon les principes MCH2. Il est rappelé les incidences de ces nouveaux principes

	FONCTIONNEMENT (CHF)	INVESTISSEMENT (CHF)
Charges / Dépenses	-15'363'599.-	3'010'981.-
Revenus / Recettes	19'639'572.-	-4'544'054.-
Marge d'autofinancement	4'275'973.-	
Amortissements ordinaires	-1'355'730.-	
Attributions financements spéc.	-1'867'621.-	
Prélèvements financements spéc.	552'118.-	
Attribution au capital propre	-1'500'000.-	
Excédent de revenu	104'741.-	
Investissements nets		-1'533'073.-
Excédent de financement	5'809'047.-	

comptables sur les indicateurs des comptes communaux, particulièrement les critères d'endettement. L'exercice est marqué par des charges de fonctionnement globalement inférieures au budget et des recettes fiscales supérieures aux prévisions. Du côté des investissements, les travaux qui ont été planifiés ont pu être réalisés.

La Présidente reprend les commentaires mentionnés dans le **CHALAIS INFO N° 11** et complète les informations sur les principaux écarts, par rapport au budget approuvé en Assemblée primaire du mois de décembre 2022, tant pour les charges que pour les revenus.

Elle dévoile ensuite un graphique qui représente de manière synthétique les recettes, les dépenses, la marge d'autofinancement ainsi que les investissements. Une explication est donnée concernant les investissements négatifs à hauteur de CHF 1'533'073.-. Il ne s'agit nullement du fait que la Commune n'investit plus ou a réalisé financièrement une partie de ses infrastructures. C'est uniquement l'effet d'une opération comptable où les remboursements des prêts accordés à TéléVercorin SA et à la Bourgeoisie sont passés par le compte des investissements sous forme de recettes, soit l'équivalent d'un désinvestissement.

La bonne marge d'autofinancement 2023 a incité le Conseil municipal à verser la somme de CHF 1'500'000.- à la Réserve de politique budgétaire pour qu'elle atteigne CHF 4'000'000.-. Cette réserve pourra être sollicitée dans le cas où un futur exercice comptable devait être déficitaire. Une attribution complémentaire de CHF 500'000.- a été allouée au nouveau Fonds de transition énergétique afin d'atteindre CHF 1'500'000.- au 31.12.2023.

Sur des graphiques représentant les cinq derniers exercices, Sylvie MASSEREY ANSELIN présente les variations des entrées fiscales. Elle donne des explications sur les éléments particuliers qui ont marqué les exercices précédents. Il est cependant constaté une stagnation des rentrées fiscales des personnes physiques. Ces recettes sont toutefois bien supérieures aux prévisions très

prudentes des budgets. Les prochains budgets devront être établis avec des prévisions plus réalistes en ce qui concerne ce poste important des recettes.

La Présidente commente ensuite les résultats des comptes séparés des Services publics. En détail, le compte « Eau potable » présente un bénéfice de CHF 295'139.-, celui des « Egouts », un bénéfice de CHF 40'856.- et le compte « Hygiène » un gain de CHF 2'758.-. Ce dernier service est à l'équilibre, en conformité avec la décision du Conseil municipal de baisser les taxes fixes de 30% et qui a été communiquée à l'Assemblée primaire de juin 2023.

La Présidente poursuit avec la présentation des principaux investissements en images. La liste de ces investissements se compose ainsi : finalisation des nouveaux bureaux communaux et UAPE, salles de classes, sécurisation de la Rèche et du Taillis, cimetière de Chalais, Route du Téléphérique à Vercorin, 1^{ère} phase de la transformation du Creux du Lavioz, éclairage public, 1^{ère} phase de la rénovation du Bâtiment administratif de Vercorin, mobilité de loisirs, désaffectation et aménagement de la déchetterie de Vercorin. Enfin, un DSDP d'une durée de 50 ans a été conclu avec la Paroisse de Chalais pour la parcelle contigüe à la Salle polyvalente de Chalais, opération passée dans les investissements.

Réalisation de quelque CHF 50'000.- qui ne figure pas dans les comptes communaux, il s'agit de la place de pique-nique aménagée au bord de la Rèche et de plusieurs bancs installés le long du Bisse de Ricard. Ces réalisations ont pu voir le jour grâce à un fonds de compensation alimenté par Swissgrid SA en lien avec la ligne THT. Les négociations pour l'obtention de cette compensation ont notamment été menées par Me Edmond PERRUCHOUD, qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

La Présidente commente ensuite les 8 indicateurs MCH2 qui globalement s'améliorent et devraient poursuivre cette tendance à moyenne échéance.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN donne connaissance de l'évolution de l'ensemble des cautions et engagements de la commune qui présente un solde au 31 décembre 2023 de CHF 10'159'606.-, en augmentation de CHF 232'980.- par rapport à l'exercice précédent.

Dernier graphique commenté, il s'agit de l'évolution des différents fonds. Au 31.12.2023, le Fonds donation se monte à CHF 2'450'000.-, le Fonds de transition énergétique à CHF 1'500'000.- et la Réserve de politique budgétaire, comme déjà mentionné, à CHF 4'000'000.-.

Au nom de l'organe de révision FIDAG SA, Mme Anne-Laure REY signale qu'il n'y a pas de remarque particulière à relever et résume le rapport d'audit. Elle rappelle que le Conseil municipal est responsable de la tenue des comptes et informe que selon leur appréciation, les évaluations sont appropriées et l'équilibre financier assuré à terme. Elle recommande l'acceptation des comptes annuels soumis à l'Assemblée primaire.

Il n'y a pas de question et la Présidente passe à l'approbation formelle.

Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2023 à l'unanimité et accueille le résultat du vote par des applaudissements.

La Présidente remercie la fiduciaire FIDAG SA pour sa précieuse collaboration et le Secrétaire communal, également Responsable des finances, pour l'établissement des comptes 2023 dans cette période de réorganisation de l'administration.

3. BUDGET PARTICIPATIF – SUITE DU PROCESSUS

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN refait l'historique, à l'aide d'un graphique, du Budget participatif. Depuis la création des Commissions thématiques en début de législature en 2021 jusqu'au premier vote de la population qui interviendra fin août 2024.

Parmi les points les plus importants, nous pouvons rappeler l'envoi d'un flyer d'information et d'appel à projet qui a été adressé à la population au début de l'année 2024. A la suite de cela, 8 projets ont été retenus par la Commission, projets qui seront soumis au vote de la population pour fin août 2024.

4. NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION DES ECOLES PRIMAIRES DES COMMUNES DE CHALAIS, CHIPPIS ET GRÔNE ET DU CYCLE D'ORIENTATION RÉGIONAL DE GRÔNE (AEPORG)

M. Patrick RUDAZ, Vice-président de la Commune et Président du Conseil d'administration de l'AEPORG prend la parole pour présenter ce sujet. Il est à noter que les principales modifications ont été présentées dans le **CHALAIS INFO N° 11**.

Il commence par un historique des dates et des éléments marquants, depuis la première association des écoles primaires de Chalais, Granges et Grône en 1962 à nos jours.

Il présente ensuite les travaux qui sont intervenus durant la législature 2021-2024 et qui ont abouti à ces nouveaux statuts :

- Nov. 2021 : rencontre avec la fiduciaire FIDAG SA concernant la gestion financière
- Déc. 2021 : rencontre avec la Commune de Grône pour l'inventaire des locaux
- Mai 2022 : rencontre avec le Service juridique du DEF
- Févr. 2023 : validation par le CA et envoi aux Conseils municipaux
- Avr. 2023 : mise à jour du projet en tenant compte des remarques des Conseils municipaux
- Juin 2023 : avis de droit pour savoir si les statuts doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire

M. Patrick RUDAZ présente ensuite les modifications qui interviennent avec ces nouveaux statuts. Il présente les principes de gouvernance de l'AEPCORG qui a décidé de ne pas attribuer de tâches à une Commission scolaire.

En terme financier, selon l'Art 11, les charges administratives et du personnel administratif imputables tant au CORG qu'aux écoles primaires sont prises en charge à raison de 80% par les communes concernées par le CO et de 20% par les communes concernées par les écoles primaires.

L'Art. 16 règle les modalités d'utilisation des équipements de sport avec la Commune de Grône sur une base forfaitaire ainsi que son indexation. L'Art. 18 qui traite du droit du personnel administratif a été complété pour une mise en conformité avec le droit actuel.

L'entrée en vigueur des nouveaux statuts est fixée au 1^{er} septembre 2024. Les communes de Sierre et Chippis les ont déjà acceptés.

Il n'y a pas de question de l'Assemblée à l'issue de la présentation.

La Présidente soumet la question formelle de l'approbation des nouveaux statuts à l'Assemblée.

Au vote, l'Assemblée approuve les nouveaux statuts à l'unanimité et accueille le résultat du vote par des applaudissements.

RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, Présidente, présente les thèmes en lien avec son dicastère « **Institutions** ».

L'Eau est précieuse, ne la gaspillons pas

Elle revient sur le thème de l'eau et des mesures en trois phases qui avaient déjà été définies l'an passé. Photos à l'appui, avec le manteau neigeux résiduel et les précipitations abondantes du printemps, la Commune de Chalais se trouve dans une situation bien meilleure qu'il y a une année pour traverser la période estivale. Des études sont actuellement en cours concernant le potentiel des sources et des sondes ont été posées dans la Rèche. Un programme de récupération des eaux de pluie est également à l'étude.

Administration et personnel

La Présidente évoque ensuite la réorganisation qui a eu lieu au sein de l'administration avec la nomination de M. Nicolas DERIVAZ comme Secrétaire communal en plus de sa fonction de Responsable des finances et contributions.

Pour le seconder dans ses tâches, Mme Audrey HALLEUX a été engagée comme Secrétaire communale adjointe. Elle s'occupera particulièrement du secteur RH et va développer la communication communale sur notre site internet et les réseaux sociaux notamment.

M. Philippe PELLAT, Responsable des travaux publics depuis 17 ans a décidé de nous quitter au 31 octobre prochain pour relever un nouveau défi professionnel et nous lui souhaitons plein succès

dans ses futures activités. Son successeur entrera en fonction au 1^{er} octobre prochain.

Au cours de l'année écoulée, nos fidèles responsables de conciergerie, Mme Patricia ANTILLE et M. Raymond ZUBER, ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. Ils ont été remplacés par Mme Tina DE ROSA et M. Joël OSTERTAG à qui nous souhaitons la bienvenue.

Enfin, un Chargé de sécurité avec un taux d'activité à 20% a été engagé au 01.01.2024 en la personne de M. Mathias FOURNIER, qu'il soit également le bienvenu dans ses nouvelles fonctions.

Informatique

La solution informatique Abaclick, directement liée au programme comptable Abacus et son module salaires, a été introduite pour la gestion du temps des collaborateurs communaux au 01.01.2024. Le nouveau programme Nest pour la gestion du Contrôle des habitants est en cours d'introduction à la satisfaction de ses utilisatrices. Enfin, la Commune de Chalais a obtenu la certification informatique « Cyber-Safe » afin de protéger aux mieux les données de ses administrés. Il a été décidé de ne pas faire de publicité autour de cette certification afin de ne pas défier de potentiels hackers.

Bourgeoisie

Les Bourgeoises et les Bourgeois de Chalais ont décidé de la constitution d'un Conseil bourgeoisial distinct constitué de 5 membres. Durant les prochains mois, nous allons nous employer à la rédaction d'une convention de séparation pour régler toutes les modalités de cette séparation entre la Commune et la Bourgeoisie.

Locaux communaux

Un point de situation est ensuite fait sur la situation des locaux communaux, à savoir la rénovation en cours de la Salle polyvalente de Chalais. Des études sont en cours sur les rénovations/agrandissements du Centre administratif de Vercorin, de la buvette du Lavioz, des écoles de Chalais et Vercorin, notamment en fonction de l'avancement du dossier du nouveau téléphérique en ce qui concerne les écoles. L'affectation des locaux de l'ancienne Poste de Vercorin est également à l'étude.

M. Patrick RUDAZ reprend la parole présente les infos de son dicastère « **Territoire** ».

Constructions

Environ 160 dossiers ont été traités en 22 séances du Conseil municipal, correspondants à de nouvelles et petites constructions, des modifications d'un projet autorisé, agrandissements et rénovations.

Concernant les zones réservées, il y a eu 10 demandes, 4 acceptées et 6 refusées. Pour la police des constructions, il y a eu quelques mises à l'enquête réparatoires et 5 dossiers se trouvent au Conseil d'Etat ou au Tribunal cantonal.

Aménagement du territoire / Révision globale du PAZ-RCCZ

Le dépôt du dossier au canton pour l'avis de principe est intervenu le 16.06.2023, la suite du processus à venir est :

- Mise à l'enquête publique, traitements des oppositions et séances de conciliation
- Décision du Conseil municipal (PAZ-RCCZ) et de l'Assemblée primaire
- Dépôt public
- Homologation du PAZ-RCCZ et traitement des recours par le Conseil d'Etat

Aménagement du territoire / RCCZ et PAD du domaine skiable de Vercorin

Avril 2024 : réception de l'avis de principe du SDT et des rapports des Services de l'Etat

Juin 2024 : séance de coordination avec TVSA, le bureau Patrick Epiney et la Commune

Août 2024 : séance avec les Services de l'Etat concernés en vue de l'homologation du projet

Inventaire du patrimoine bâti

Le secteur de Chalais a été homologué par le Conseil d'Etat au mois de janvier 2024. Pour le secteur de Réchy, la Commune a validé le plan d'inventaire du bureau Nomad et les travaux vont commencer. Il faut juste être conscient que plus l'inventaire est précis, plus les contraintes pour des rénovations ultérieures sont élevées.

Divers

M. Patrick RUDAZ a le plaisir de communiquer à l'Assemblée que le RPU des Harroz est terminé. Concernant celui des Grampraz Ouest, les oppositions ont été traitées. La mise à l'enquête pour la carte des dangers de la zone de dangers géologiques à Briey a été déposée. Enfin, dès le 01.01.2025, la Commune de Chalais, à l'instar de toutes les autres communes du canton, introduira E-construction pour le dépôt de tous les nouveaux dossiers de construction.

M. Patrick RUDAZ remercie les citoyennes et citoyens de Chalais pour leur collaboration au cours des 8 années passées et leur souhaite un bel été. L'Assemblée applaudit chaleureusement le Vice-président qui ne briguera pas un nouveau mandat.

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER poursuit avec le rapport du dicastère de l'Economie.

Fonds pour la Transition Energies et Ressources naturelles

Elle rappelle les principales étapes qui ont permis la création de ce nouveau fonds communal qui est doté de CHF 1'500'000.- au 31.12.2023. Une directive communale pour l'utilisation de ce fonds vient d'être validée par le Conseil municipal. Les mesures financées concernent l'équipement des bâtiments communaux (panneaux photovoltaïques, mini-hydraulique), l'efficacité de la gestion des ressources naturelles (suivi des débits, système d'irrigation, études prospectives captages d'eau), le développement des énergies renouvelables (réseau de chauffage à distance, projet OFEN). Pour atteindre ces buts, la Commune va solliciter les compétences d'un conseiller en énergie. En partenariat avec la HES-SO Valais, la Com-

mune participe à un projet pédagogique de transition énergétique avec les élèves de l'école de Vercorin.

Pour les habitants de Chalais, il y aura la possibilité d'obtenir une subvention en cas de diagnostic énergétique (CECB+) jusqu'à hauteur de 50% (20% étude + 30% si travaux réalisés) plafonné à CHF 1'000.-/diagnostic. Pour l'amélioration thermique des bâtiments (M-01 Programme bâtiments), une aide correspondant à 20% de la subvention cantonale, maximum CHF 2'000.-/maison et CHF 4'000.-/immeuble sera accordée. Une aide se montant à 20% de l'investissement, plafonnée à CHF 1'500.-/projet, sera également accordée pour les systèmes de récupération d'eaux de pluie. Enfin il y aura la possibilité d'intégrer le « Group-it rénovation » (pré-audits, appels d'offres groupés) pour les personnes qui n'auront pas la possibilité d'intégrer un réseau de chauffage à distance.

Mobilité – Vélospot

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER présente ensuite les résultats encourageants des trajets parcourus à l'aide des vélos mis à disposition dans les Vélospot. La Commune de Chalais représente 18% des quelque 37'300 trajets enregistrés dans toute l'Agglo.

Tourisme et animations

Elle conclut sa présentation en rappelant qu'il se déroulera beaucoup d'événements durant cet été à Vercorin et plus globalement sur le territoire communal. La liste de ces événements est à retrouver sur le site internet communal ou via les vecteurs de communication de l'Office du tourisme. Elle saisit l'opportunité pour souhaiter un bel été et de bonnes vacances aux personnes présentes.

M. Kilian SIGGEN prend la parole pour faire un tour d'horizon du dicastère « Travaux publics ».

Matériel des sociétés locales

M. Georgy ANTILLE a demandé à être relevé de la fonction de Responsable du matériel des sociétés locales, fonction qu'il a assumée pendant de nombreuses années et qu'il en soit ici chaleureusement remercié. La gestion de ce matériel est ainsi reprise intégralement par les services communaux. Le nouveau Responsable et personne de contact pour les sociétés locales est M. Stéphane RUDAZ. Le fonctionnement reste le même, depuis 2024, le matériel est mis gratuitement à disposition des sociétés locales.

Aménagements publics

Dans la mesure du possible, des petits aménagements de l'espace public sont effectués en vue d'améliorer l'esthétique des villages, par exemple, par la pose de nouveaux bacs à fleurs ou de palissades pour cacher des moloks. Des aménagements seront également exécutés, dans la zone du téléphérique à Chalais, pour lutter contre les îlots de chaleur.

Eclairage public

Il est rappelé que la Commune de Chalais investit quelque CHF 100'000.-/an dans la modernisation du parc d'éclairage public.

Salle polyvalente de Chalais

M. Killian SIGGEN informe l'Assemblée que les travaux conséquents de la rénovation de la Salle polyvalente de Chalais se déroulent selon le calendrier initialement défini.

Sécurisation de la Rèche

Les travaux de sécurisation de la Rèche sont à leur terme et le cours d'eau a été renaturé.

STEP de Granges

La nappe phréatique, avec les fortes précipitations de ce printemps, est actuellement trop haute et il faudra attendre que la situation se normalise afin de pouvoir isoler la STEP de la nappe. Ces travaux d'assainissement sont de toute façon planifiés sur plusieurs années.

OT Vercorin

Il informe l'Assemblée que les rénovations du Centre administratif de Vercorin serviront également, bien entendu, à mettre ce bâtiment aux normes actuelles en ce qui concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

M. Killian SIGGEN remercie l'Assemblée pour son attention et souhaite un bel été à tout le monde.

Mme Valérie SAVIOZ fait le point sur son dicastère « Population ».

Ecoles

Elle fait un état des lieux actuels des classes et de l'effectif des élèves. La situation actuelle est satisfaisante mais le risque de se retrouver à l'étroit en terme de salles de classes à moyen terme est présent. La réflexion concernant l'utilisation des écoles de Chalais et Vercorin doit être anticipée.

Le projet de réaménagement de la cour d'école de Chalais est en bonne voie. Pour rappel, il s'agit de végétaliser la cour pour la rafraîchir et offrir une nouvelle dynamique. A noter qu'une subvention sera allouée par l'Agglo pour la réalisation de ce projet.

En collaboration avec la Commission du patrimoine, le projet « Classes en action » s'est déroulé à Vercorin lors de l'année scolaire 2022-2023 et à Chalais pour la période 2023-2024. Une pause sera effectuée lors de la prochaine année scolaire.

UAPE et structures d'accueil

La crèche et nurserie est quasiment complète pour la rentrée 2024. Les horaires d'ouverture de l'UAPE de Vercorin sont les lundi, mardi et jeudi de 12h10 à 18h45.

Sécurité

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le nouveau Commandant du CSP du Valion est M. Mathias FOURNIER et le Chef du détachement de Chalais, M. Arthur SIGGEN. Un projet de construction d'une nouvelle caserne est dans sa phase préliminaire.

Un exercice d'évacuation de l'école de Vercorin a été réalisé en avril 2024. Un tel exercice avait eu lieu en 2022 à Chalais. Une formation aux feux de forêts a également eu lieu en avril 2024 pour les pompiers du district de Sierre. Un exercice de printemps a eu lieu à Grône, école et Salle Recto-Verso, au mois de mai 2024.

Commission Mobilité et environnement

La Commission mobilité et environnement, à l'aide du bureau Transportplan, a poursuivi ses travaux en vue d'un nouveau concept de mobilité à Chalais-Réchy. Une séance de présentation publique assez passionnée a eu lieu au Kabaret le 18 avril 2024. Des comptages de véhicules seront organisés dans les Rues des Flaches et des Fermes. La validation des mesures à mettre en place interviendra ultérieurement.

Association Beaulieu

Suite au départ à la retraite de M. Claude CRETOL, l'Association Beaulieu a nommé comme nouvelle Directrice du Home les Jasmins Mme Tamara CHIÈZE au 1^{er} mars 2024.

En remerciant l'Assemblée pour son attention, Mme Valérie SAVIOZ souhaite un bel été à toutes les personnes présentes.

5. DIVERS

Mme Iris PERRUCHOUD demande la parole et s'étonne qu'avec les nouvelles constructions qui ont été réalisées à Vercorin et les nouveaux arrivants il n'y ait pas plus d'enfants scolarisés à Vercorin.

La Présidente lui répond que l'occupation de l'école de Vercorin ne pose pas de problème à l'heure actuelle et qu'aucune classe n'est menacée.

La parole n'est plus demandée. La Présidente remercie ses collègues pour le travail effectué. Elle se réjouit de partager le verre d'amitié et invite les personnes présentes à cette partie récréative. Elle remercie l'Assemblée et souhaite encore une fois de très bonnes vacances à toutes et tous.

L'Assemblée est clôturée à 22h00.

◀ La Présidente:
Sylvie MASSEREY ANSELIN

◀ Le Secrétaire:
Nicolas DERIVAZ

Mesures en faveur de la population

FONDS POUR LA TRANSITION ÉNERGIES & RESSOURCES NATURELLES

L'Assemblée primaire de Juin 2023 a adopté le Règlement du Fonds pour la transition Energies & Ressources naturelles. Pour rappel, la création de ce fonds a été possible grâce à un apport initial de CHF 500'000 provenant du Fonds Donation. La mise en place du fonds vise de manière générale à favoriser le développement sur le domaine public des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la contribution de la Commune à une meilleure souveraineté énergétique de la région et une gestion efficiente des ressources naturelles.

Conformément à l'article 4 du règlement définissant les objectifs du Fonds, une partie des ressources à disposition doivent être utilisées en faveur des résidents. Le Conseil communal s'est déterminé sur quatre mesures spécifiques décrites ci-dessous :

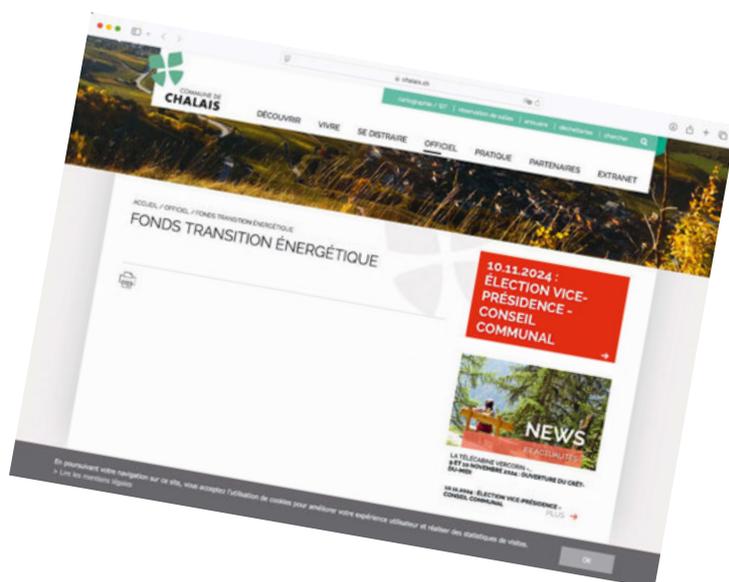
- Mise à disposition d'un conseil en énergie pour l'accompagnement des démarches en lien avec une utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et pour la promotion des énergies renouvelables.
- Contribution au coût d'un diagnostic énergétique (CECB+) : 50% du coût (20% pour l'étude + 30% si des travaux sont réalisés), max CHF 1'000.- par diagnostic
- Contribution aux coûts de rénovation pour une amélioration de l'isolation thermique, en complément de la mesure M-01 du Programme bâtiments du canton du Valais: 20% du montant de la subvention cantonale accordée, max CHF 2'000.- pour une villa et CHF 4'000.- pour un immeuble
- Contribution aux coûts d'installation d'un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage ou l'utilisation du ménage : 20% de l'investissement, max CHF 1'500.- par projet

Ces quatre mesures seront disponibles dès le 1^{er} janvier 2025. Afin de pouvoir en bénéficier, le Conseil communal vous invite à présenter une demande en complétant le formulaire ci-après.



Sur notre site internet, au même emplacement que le formulaire, vous trouvez aussi le Règlement ainsi que la Directive du Fonds pour la transition Energies & Ressources naturelles.

Il n'y a pas de droit absolu aux subventions, celles-ci seront accordées si les prescriptions définies dans la Directive d'utilisation du Fonds sont respectées et dans la limite du budget annuel décidé.



Exercice 2025

BUDGET COMMUNAL**PRÉAMBULE**

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2025 en séance ordinaire du 15 octobre 2024.

MESSAGE INTRODUCTIF

Après deux exercices budgétaires marqués par une augmentation significative des coûts de l'énergie et une tendance inflationniste, par un relèvement de 0.4% de TVA pour 2024, le budget 2025 qui vous est présenté a été construit avec une évolution des charges que l'on peut qualifier de plus « standard ». A l'heure actuelle, l'inflation peut être considérée comme faible, notamment par le fait de l'appréciation du franc, et les coûts de l'énergie devraient baisser selon les annonces des distributeurs.

Nous vous avons proposé, lors de l'établissement du budget 2024, un crédit d'engagement de CHF 4'500'000.- pour la rénovation de la Salle polyvalente de Chalais, le crédit d'engagement approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée primaire du 11 décembre 2023. Les travaux réalisés au 31.12.2024 sont estimés à hauteur de CHF 2'000'000.-. Avec les surcoûts et imprévus liés à ce projet, les travaux encore à réaliser se montent à CHF 2'900'000.-, surcoût compensé, à ce stade, par la subvention à recevoir de l'Etat qui se monte à CHF 730'000.-. La modification du système de chauffage de la salle, représentant un différentiel de quelque CHF 500'000.- sera intégralement financé par un prélèvement sur le nouveau Fonds de de transition énergétique. Enfin, en lien avec ce projet, un montant de CHF 150'000.- pour le renouvellement du mobilier de la salle ainsi que de CHF 140'000.- pour la rénovation des sanitaires, en sous-sol, vous sont soumis pour acceptation par le budget d'investissement ordinaire 2025.

Il n'est pas prévu de recourir à la Réserve de politique budgétaire, figurant au bilan pour CHF 4'000'000.- depuis le 31.12.2023, dans le cadre du budget 2025. Pour vous permettre d'avoir une vue synthétique des attributions et prélèvements au fonds sur les financements spéciaux, un tableau récapitulatif vous sera présenté ci-après.

APERCU GÉNÉRAL

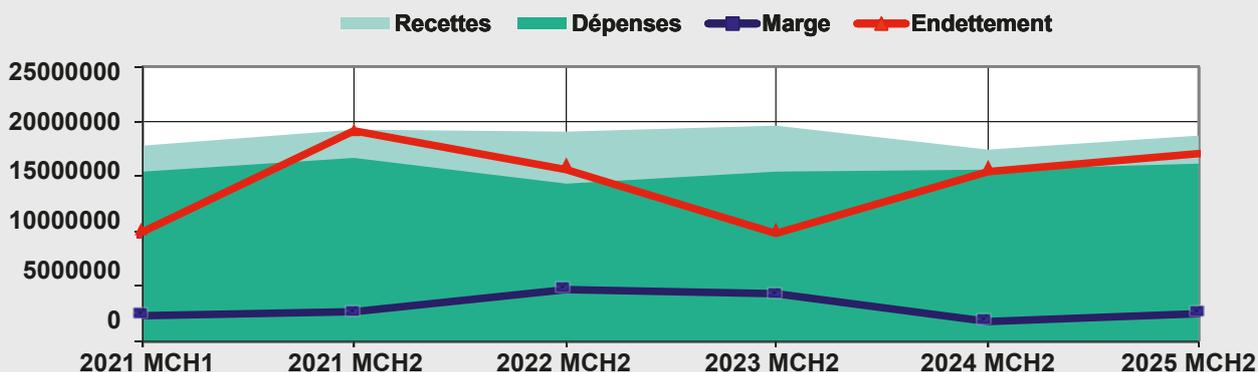
Les investissements que l'on peut qualifier d'ordinaires, hors réalisation de la deuxième étape de la Salle polyvalente de Chalais décrite ci-dessus, sont couverts par la marge d'autofinancement de CHF 2'590'200.-.

En fonction de la marge d'autofinancement susmentionnée et des investissements nets pour un montant de CHF 5'258'600.-, en diminution de CHF 1'002'400.- par rapport à 2024, le budget de l'exercice 2025 boucle sur une insuffisance de financement de CHF 2'668'400.-.

Parallèlement au crédit d'engagement pour la Salle polyvalente de Chalais, une autorisation d'emprunt jusqu'à concurrence de CHF 3'500'000.- avait été approuvée par l'Assemblée primaire de décembre 2023. Nous pouvons vous communiquer que les travaux réalisés à ce jour pour ce projet ont pu être financés sans avoir recours à l'emprunt et que la deuxième phase devrait l'être également.

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	2021 MCH1	2021 MCH2	2022 MCH2	2023 MCH2	2024 MCH2	2025 MCH2
Dépenses	15'419'230.-	16'700'023.-	14'314'434.-	15'363'599.-	15'604'300.-	16'193'900.-
Recettes	17'776'530.-	19'364'729.-	19'023'823.-	19'639'572.-	17'406'600.-	18'784'100.-
Marge	2'357'300.-	2'664'706.-	4'709'389.-	4'275'973.-	1'802'300.-	2'590'200.-
Endettement	9'942'515.-	19'168'076.-	15'635'334.-	9'826'287.-	15'365'334.-	17'053'387.-



Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	15'363'598.75	15'604'300.00	16'193'900.00
Revenus financiers	+ CHF	19'639'572.07	17'406'600.00	18'784'100.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	4'275'973.32	1'802'300.00	2'590'200.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'275'973.32	1'802'300.00	2'590'200.00
Amortissements planifiés	- CHF	1'355'729.64	1'626'000.00	1'843'100.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1'867'620.72	314'100.00	277'000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	552'117.70	973'200.00	777'600.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	1'500'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	104'740.66	835'400.00	1'247'700.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	3'010'980.87	7'041'000.00	7'170'900.00
Recettes	- CHF	4'544'054.08	680'000.00	1'912'300.00
Investissements nets	= CHF	-	6'361'000.00	5'258'600.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	1'533'073.21	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'275'973.32	1'802'300.00	2'590'200.00
Investissements nets	- CHF	-	6'361'000.00	5'258'600.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	1'533'073.21	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	4'558'700.00	2'668'400.00
Excédent de financement	= CHF	5'809'046.53	-	-

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Charges - Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en Fr.
162	Défense / Entretien des bâtiments	Réfection de la cuisine et éclairage de secours dans l'abri de Chalais.	+ 70'100
212	Formation Degré primaire / Amortissement ordinaire	Augmentation des amortissement en fonction de l'investissement consenti pour la Salle polyvalente.	+ 164'000
212	Formation Degré primaire / Etat VS contributions pour les élèves	Augmentation liée à l'effectif des élèves ainsi qu'à l'augmentation du tarif par élève.	+ 98'500
213	Formation Degré secondaire / CO de Grône	Augmentation liée à l'effectif.	+ 63'200
213	Formation Degré secondaire / Etat VS contributions pour les élèves	Idem que pour le Degré primaire.	+ 77'700
342	Loisirs / Entretiens parcs et jardins	Pas de nouveaux aménagements prévus contrairement à l'exercice 2024.	- 51'400
412	Homes médicalisés / Financement EMS	Augmentation des coûts selon les informations fournies par l'Etat du Valais.	+ 57'000
613	Routes cantonales / Entretien routes cantonales	Augmentation de la contribution communale selon les informations fournies par l'Etat du Valais.	+ 56'900
615	Routes communales / Entretien routes communales	Attribution d'une enveloppe de CHF 150'000.- pour les remises en état suite aux dégâts de l'hiver 2023-2024.	+ 119'000
634	Planification générale transports / Personnel d'exploitation	Avec l'introduction d'Abaclick pour la validation des heures, répartition un peu différente de la masse salariale du personnel exploitation.	- 65'000
910	Impôts personnes physiques / Pertes sur créances	Montant revu à la baisse après l'analyse de risque du portefeuille débiteurs.	- 60'000
961	Intérêts / Intérêts des dettes à court terme	Plusieurs emprunts ayant une échéance en 2026, répartition différente entre les intérêts à court et long termes.	+ 97'700
961	Intérêts / Intérêts des dettes à long terme	Idem que le commentaire ci-dessus.	- 110'000

Revenus – Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en Fr.
212	Formation Degré primaire / Prélèvement Fond donation	Pas de prélèvement sur le Fonds donation pour la rénovation de la Salle polyvalente contrairement à 2024.	- 500'000
212	Financement Degré primaire / Prélèvement Fonds transition énergétique	Prélèvement sur le Fonds de transition énergétique pour financer le nouveau système de chauffage de la Salle polyvalente.	+ 500'000
871	Electricité / Prélèvement Fonds transition énergétique	Prélèvement pour les subventions aux ménages uniquement et non pour l'assainissement des bâtiments communaux.	- 225'000
910	Impôts personnes physiques / Impôts directs	Evaluation plus réaliste des recettes fiscales sur la base des derniers exercices comptables.	+ 1'050'000
910	Impôts personnes physiques / Autres impôts directs	Réévaluation des impôts sur les prestations en capital, droits de mutations, impôts sur les successions et donations.	+ 75'000

Comme stipulé lors de la présentation des comptes 2023, la dette nette par habitant a diminué de CHF 1'604.- entre le 31.12.2022 et le 31.12.2023. L'amélioration des critères d'endettement demeure une préoccupation permanente de votre exécutif communal. En 2025, un emprunt de CHF 1'750'000.- arrivera à échéance. En 2026, plusieurs emprunts pour un montant total de CHF 9'950'000.- arriveront également à échéance. Le renouvellement partiel ou total de ces emprunts devra faire l'objet d'une étude et planification particulièrement attentive le moment opportun. Par ailleurs, la perspective de reprise en direct d'un emprunt par TéléVercoirin SA, avec un cautionnement communal, devrait concourir à une amélioration significative des critères d'endettement.

L'aperçu du compte de résultats et investissements vous donne, de manière synthétique, les chiffres clés en ce qui concerne le budget 2025. Les charges financières augmentent de CHF 589'600.-. Dans le même temps, les revenus financiers augmentent de CHF 1'377'500.-, dégageant ainsi une marge d'autofinancement de CHF 2'590'200.-, en augmentation de CHF 787'900.- par rapport au budget précédent.

Comme vous pouvez le constater à l'examen de l'évolution des charges, ces augmentations s'expliquent principalement par des charges liées avec l'Etat du Valais dans le cadre de la formation, de la santé ou de participation à l'entretien des routes. Pour les charges communales directes, sauf imprévus majeurs, elles devraient être contenues et la facture énergétique globale 2025 devrait même diminuer.

Comme vous avez pu le constater lors de la présentation des comptes des derniers exercices, les rentrées fiscales effectives étaient bien supérieures aux prévisions budgétaires. Afin d'être plus en phase avec les valeurs effectives, tout en respectant le principe de prudence, les impôts directs des personnes physiques ont été réévalués pour un montant supérieur de CHF 1'050'000.- par rapport à 2024.

Comme en 2022, afin de lutter contre les effets du renchérissement du coût de la vie, dans le point « Décisions fiscales 2025 » de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2024, nous vous invitons à approuver l'adaptation du taux d'indexation de 143% à 146%, synonyme de baisse d'impôt, dès le 01.01.2025.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements 2025 budgétés pour le patrimoine administratif totalisent un montant de CHF 1'843'100.-, soit une augmentation de CHF 217'100.- par rapport à 2024. Cette variation s'explique principalement par la politique d'investissement musclée des exercices 2024 et 2025 avec la rénovation de la Salle polyvalente de Chalais. Pour ce qui est du patrimoine financier, aucun amortissement n'est prévu pour les titres détenus et un amortissement minimum pour les bâtiments de La Postale et de La Forge.

Evolution indicateurs	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
1. Taux d'endettement net (I1)	75.41 % bon	127.36 % suffisant	137.09 % suffisant
2. Degré d'autofinancement (I2)	-278.92 % récession	28.33 % récession	49.26 % récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.33 % bon	-1.12 % bon	-1.28 % bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	122.09 % moyen	158.93 % mauvais	162.96 % mauvais
5. Proportion des investissements (I5)	16.39 % eff. d'inv. moyen	31.09 % eff. d'inv. très élevé	30.69 % eff. d'inv. très élevé
6. Part du service de la dette (I6)	7.04 % charge acceptable	7.73 % charge acceptable	8.14 % charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2614 endettement important	3684 endettement important	4290 endettement très important
8. Taux d'autofinancement (I8)	21.18 % bon	9.81 % mauvais	13.24 % moyen

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements affiche des dépenses brutes de CHF 7'170'900.- couvertes à hauteur de CHF 1'912'300.- par des recettes, soit des investissements nets de CHF 5'258'600.-, en diminution de CHF 1'002'400.- par rapport à 2024.

Pour couvrir partiellement ces investissements, il est prévu de recourir, via le compte de fonctionnement, à un prélèvement de CHF 50'000.- sur le Fonds donation pour les réalisations de la Commission du patrimoine. Comme déjà mentionné, un prélèvement de CHF 500'000.- interviendra sur le Fonds de transition énergétique pour le remplacement du système de chauffage de la Salle polyvalente.

Un prélèvement de CHF 300'000.- sur la provision au bilan (CHF 685'000.-) pour la RC 626 concernant la rénovation de la Rue du Téléphérique à Vercorin. Enfin, nous pouvons encore relever les différentes subventions accordées par l'Agglo Valais Central pour l'arrêt de bus de Daval, la route du Téléphérique et la modération du trafic, participation se montant à un total de CHF 226'800.-.

Vous trouverez ci-après une récapitulation des projets d'investissements planifiés en 2025 ainsi qu'un état des lieux des Fonds communaux.

NOS NONAGÉNAIRES EN 2025

Monsieur	Kala Sandor	Chalais	13.03.1935
Monsieur	Boyer Eugène	Réchy	30.03.1935
Monsieur	Barbato Salvatore	Réchy	07.05.1935
Monsieur	Perruchoud Rémy	Chalais	21.07.1935
Monsieur	Perruchoud Lucien	Réchy	05.09.1935
Madame	Gaillard Pauline	Chalais	06.11.1935
Madame	Canepa Milena	Chalais	20.12.1935

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'231'298.00	519'271.50	1'249'100.00	17'500.00	1'337'000.00	37'500.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	808'042.08	165'568.90	802'300.00	164'600.00	862'800.00	175'000.00
2 Formation	3'786'085.87	194'984.55	4'003'700.00	685'700.00	4'405'600.00	684'500.00
3 Culture, sports et loisirs, église	1'232'376.04	125'352.00	1'444'300.00	124'800.00	1'499'000.00	170'100.00
4 Santé	652'699.78	-	621'600.00	-	699'100.00	-
5 Prévoyance sociale	2'204'665.03	14'137.80	2'281'100.00	14'000.00	2'215'600.00	14'500.00
6 Trafic et télécommunications	2'612'938.41	112'177.93	2'510'700.00	106'400.00	2'725'200.00	113'900.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'888'297.56	2'480'117.65	3'037'300.00	2'549'400.00	3'015'700.00	2'582'300.00
8 Economie publique	2'552'345.02	1'000'423.75	1'045'400.00	1'199'700.00	1'060'800.00	973'700.00
9 Finances et impôts	2'118'201.32	15'579'655.69	548'900.00	13'517'700.00	493'200.00	14'810'200.00
Total des charges et des revenus	20'086'949.11	20'191'689.77	17'544'400.00	18'379'800.00	18'314'000.00	19'561'700.00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	104'740.66		835'400.00		1'247'700.00	



DÉTAIL DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2025

Objet	Dépenses	Recettes
Administration	50'000	
Refonte du site internet	50'000	
Chenal de la Rèche	700'000	-525'000
Stabilisation des rives et ponts (5/5) + Renaturation dépotoir	700'000	
Participation de l'Etat du Valais		-525'000
Commission du patrimoine	50'000	
Participation du fonds «donation»	50'000	
Crèche VITAE	50'000	
Création d'un couvert végétalisé	50'000	
Eclairage public	100'000	
Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public	100'000	
Ecoparc de Daval	320'400	-111'800
Création d'un arrêt de bus et réfection de la route	320'400	
Participation de l'AGGLO PA3		-111'800
Espace Bozon, Chalais	25'000	
Skate park - pump track - MEP	25'000	
Espace Lavioz Vercorin	130'000	
Aménagement divers	130'000	
Financement des secours sanitaires	4'700	
Participation communale à l'investissement cantonal	4'700	
Institution handicapés	10'000	
Participation communale à l'investissement cantonal	10'000	
Les Avouintsettes	140'000	
Remplacement des EP-EU et pose d'une conduite EC	140'000	
Maison bourgeoiale de Vercorin		-30'500
Remboursement du prêt rénovation		-30'500
Place des Avouintsettes, Vercorin	120'000	
Création des pistes de pétanques + WC publics	120'000	
Rhône	13'800	
Participation communale à la 3ème correction du Rhône	13'800	
Routes cantonales	182'000	
Participation communale à la réfection des routes cantonales	182'000	
Rte du Téléphérique, Vercorin	540'000	-400'000
Remplacement EP-EU pose d'une conduite EC et réfection de la route	540'000	
Prélèvement sur Provision RC 626 Itravers-Vercorin		-300'000
Participation de l'AGGLO PA3		-100'000
Rue des Flaches	435'000	
Remplacement des conduites d'eau potable et d'eau claire et réfection de la route - Etape 1/2	435'000	
Salle polyvalente de Chalais	3'690'000	-730'000
Rénovation étape 1/2 en 2024 - 2 millions	0	
Rénovation étape 2/2	2'900'000	
Subvention Canton du Valais		-730'000
Remplacement du système de chauffage à gaz par une pompe à chaleur	500'000	
Participation du Fonds Transition énergétique - 500 KCHF	0	
Réfection sanitaire des abris PC	140'000	
Remplacement du mobilier	150'000	
Signalisation + Modération du trafic	60'000	-15'000
Modération du trafic place de Pranniviers	60'000	
Participation AGGLO PA3		-15'000
Taxes des services publics		-100'000
Raccordement au réseau d'eau		-50'000
Raccordement au réseau d'égout		-50'000
Terrains	550'000	
Acquisition de terrains	550'000	
Total général	7'170'900	-1'912'300

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	134'209.71	-	77'000.00	-	50'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	704'331.70	112'222.00	4'840'000.00	100'000.00	3'690'000.00	730'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	408'317.10	-	615'000.00	100'000.00	325'000.00	-
4 Santé	3'309.20	-	3'000.00	-	4'700.00	-
5 Prévoyance sociale	186'086.85	-	24'000.00	-	60'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	212'520.05	25'456.35	505'000.00	80'000.00	1'098'400.00	526'800.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'362'206.26	855'875.73	937'000.00	400'000.00	1'942'800.00	625'000.00
8 Economie publique	-	-	40'000.00	-	-	-
9 Finances et impôts	-	3'550'500.00	-	-	-	30'500.00
Total des dépenses et des recettes	3'010'980.87	4'544'054.08	7'041'000.00	680'000.00	7'170'900.00	1'912'300.00
Excédent de dépenses		-		6'361'000.00		5'258'600.00
Excédent de recettes	1'533'073.21		-		-	

PLAN QUADRIENNAL

	Budget prévisionnel			
	2026	2027	2028	2029
Total des charges financières	16'250'000	16'300'000	16'350'000	16'400'000
Total des revenus financiers	18'800'000	18'900'000	19'000'000	19'100'000
Marge d'autofinancement	2'550'000	2'600'000	2'650'000	2'700'000
Endettement	11'050'000	10'800'000	10'555'000	10'300'000
Fortune	8'460'000	8'500'000	8'550'000	8'600'000
Investissements nets	2'500'000	2'550'000	2'600'000	2'650'000

CONSIDERATIONS FINALES

Après des exercices budgétaires d'investissements 2024 et 2025 que l'on peut qualifier de particulièrement conséquents, nous devrions revenir, à partir de 2026, dans des proportions plus modestes. Ceci dit, la revue des besoins d'investissements identifiés pour ces prochaines années laisse toujours entrevoir des besoins d'infrastructures importantes.

Il tient bien évidemment à cœur au nouveau Conseil municipal qui entrera en fonction pour la législature 2025-2028, dans la continuité des conseils précédents, d'offrir à la population chalaisarde des conditions d'existence modernes et agréables en adéquation avec ses besoins et attentes.

MANIFESTATIONS 2025

Date				Lieu	Manifestation	Organisateur
JANVIER						
Mercredi	1	janvier	2025	MBV	Exposition >> 12.01.2025	ASCAVE
Jeudi	2	janvier	2025	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Lundi	6	janvier	2025	Pàm	Atelier couronne des Rois	OT Vercorin / ASCAVE
Samedi	11	janvier	2025	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Dimanche	12	janvier	2025	Domaine skiable	Coupe Anniviers	Ski-Club Brentaz
Vendredi	17	janvier	2025	Kabaret	Concert-spectacle >> 19.01.2025	Chanson de Vercorin
Vendredi	24	janvier	2025	Kabaret	Concert-spectacle >> 26.01.2025	Chanson de Vercorin
Vendredi	31	janvier	2025	Kabaret	Concert-spectacle >> 02.02.2025	Chanson de Vercorin
FEVRIER						
Dimanche	2	février	2025	Pàm	La Chandeleur	OT Vercorin
Samedi	8	février	2025	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Dimanche	9	février	2025	CSV	Votation Fédérale	
Vendredi	14	février	2025	Kabaret	«Triphasé», cirque >> 16.02.2025	Edelweiss Loisirs
Vendredi	14	février	2025	MBV	Exposition >>> 09.03.2025	ASCAVE
Jeudi	20	février	2025	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Samedi	22	février	2025	Kabaret	Groupe théâtral de Salins >> 23.02.2025	Edelweiss Loisirs
Lundi	24	février	2025	Chapelle	Saint Mathias	Confrérie Chapelle Réchy+ L'Espérance
Jeudi	27	février	2025	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
MARS						
Samedi	1er	mars	2025	PLC	Carnaval Chalaisard >> 02.03.2025	Sté de Gym / Chalais Jeunesse
Dimanche	2	mars	2025	CSV	Elections cantonales	
Mardi	4	mars	2025	MBV	Atelier de Carnaval	ASCAVE / SDV
Jeudi	6	mars	2025	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Samedi	15	mars	2025	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Samedi	22	mars	2025	CdM	Tournée «En Piste» par le Nouvelliste	OT Vercorin / TVSA
Samedi	22	mars	2025	Lavioz	A nous la Neige	Ski club Brentaz
Vendredi	28	mars	2025	Kabaret	«A la trace», théâtre >> 13.04.2025	Edelweiss Loisirs

AVRIL

Samedi	12	avril	2025	MBV	Exposition >> 27.04.2025	ASCAVE
Samedi	19	avril	2025	CdM	Color Party	OT Vercorin /TVSA
Dimanche	20	avril	2025	AC et EV	Messe de Pâques	Chœur mixte l'Espérance
Dimanche	20	avril	2025	Pàm	Atelier de Pâques	OT Vercorin / ASCAVE
Samedi	26	avril	2025		Festival de Chant, Grimisuat	Chœur mixte l'Espérance

MAI

Samedi	3	mai	2025	CSV	Concert annuel	Amicale des accordéonistes
Samedi	3	mai	2025	Vercorin	Journée du patrimoine	
Dimanche	4	mai	2025	EC	1ère Communion	Paroisses
Vendredi	9	mai	2025	Kabaret	«Le trésor du Léman», ciné-concert >> 11.05.2025	Harmonie L'Avenir
Samedi	17	mai	2025	Salle de chant	Audition Ecole de musique	Harmonie L'Avenir
Dimanche	18	mai	2025		Festival FMSL à Grône	Harmonie L'Avenir
Dimanche	18	mai	2025	CSV	Votation Fédérale	
Vendredi	23	mai	2025	Kabaret	Audition du conservatoire cantonal de théâtre >> 15.06.2025	Edelweiss Loisirs
Dimanche	25	mai	2025	Lavioz	Tournoi de tennis junior	Tennis club Vercorin

JUIN

Dimanche	1	juin	2025	PLC	SlowUp Valais	SlowUp Valais
Samedi	7	juin	2025		Amicale du Rawyl à Lens	Harmonie L'Avenir
Samedi	14	juin	2025	EB	Tournoi de foot juniors	FC Chalais
Dimanche	15	juin	2025	Lavioz	Summer Challenge Swiss Ski	Ski Club Brentaz
Jeudi	19	juin	2025	EC+ village	Messe de la Fête Dieu et cortège	Chœur mixte l'Espérance/ Harmonie l'Avenir
Samedi	21	juin	2025	Tracuit	Inalpe	OT Vercorin

JUILLET

Lundi	1	juillet	2025	Village Vercorin	Exposition >> 31.09.2025	SD Vercorin
Samedi	5	juillet	2025	Fondation EV	Exposition >> 14.09.2025	Fondation Edouard Vallet
Samedi	5	juillet	2025		Camp des Jeunes >> 12.07.2025	Chalais Jeunesse
Samedi	12	juillet	2025	Domaine skiable	«Clean Up» Nettoyage du domaine skiable	OT Vercorin
Lundi	14	juillet	2025		Passeport vacances >> 25.07.2025	Edelweiss Loisirs
Lundi	14	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Jeudi	17	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Vendredi	18	juillet	2025	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Vendredi	18	juillet	2025	MBV	Exposition >> 17.08.2025	ASCAVE
Dimanche	20	juillet	2025	Pàm + Vercorin	Brocante et vide grenier	ASCAVE

Dimanche	20	juillet	2025	Vercorin	Cirque Helvetia >> 24.07.2025	
JUILLET						
Lundi	21	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Jeudi	24	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Vendredi	25	juillet	2025	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Vendredi	25	juillet	2025	Lavioz	PLOUF festival >> 27.07.2025	Plouf festival
Samedi	26	juillet	2025	Lavioz	Valiant GP	OT Vercorin
Dimanche	27	juillet	2025	Orzival	Fête de l'Alpage d'Orzival	SDV
Lundi	28	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Jeudi	31	juillet	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
AOÛT						
Vendredi	1	août	2025	Pàm+CSV+village	Fête Nationale	Cerkenamo + Harmonie l'Avenir
Vendredi	1	août	2025	Vercorin	Mêlée des Amis de la pétanque	Amis de la pétanque
Samedi	2	août	2025	EB	Tournois de tennis	Tennis club Chalais
Lundi	4	août	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Jeudi	7	août	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Vendredi	8	août	2025	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Dimanche	10	août	2025	CSV	Concert fin de camp musique des jeunes Chalais et Chippis	Harmonie l'Avenir
Dimanche	10	août	2025	Pàm + village	Journée des artisans créateurs	Mme Lambert et Mme Porchet
Lundi	11	août	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Jeudi	14	août	2025	Pàm	Atelier bricolage	ASCAVE
Vendredi	15	août	2025	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Vendredi	15	août	2025	CdM	Fête de la mi-été et messe	OT Vercorin
Samedi	23	août	2025		Tour des Stations	Tour des Stations
Samedi	30	août	2025	Chalais	Journée portes ouvertes Patrimoine suisse	
SEPTEMBRE						
Samedi	6	septembre	2025	EB	Tournoi de pétanque	Amicale Les Perlaboule
Samedi	6	septembre	2025	Vercorin	Grand Raid / Raidy Coop	OT Vercorin
Samedi	20	septembre	2025	Vercorin	Désalpe de Tracuit	OT Vercorin / Tennis club Vercorin
Vendredi	26	septembre	2025	SPC	Loto	Société de Gym
Samedi	27	septembre	2025	MBV	Exposition >> 26.10.2025	ASCAVE
Dimanche	28	septembre	2025	AC+ CSV	Votation fédérale	
OCTOBRE						
Dimanche	12	octobre	2025	Pàm+village	Fête de l'automne	ASCAVE
Jeudi	16	octobre	2025	SPC	Saint-Gall	Sociétés locales
Dimanche	19	octobre	2025	EC	Messe patronale St-Gall	Chœur mixte l'Espérance

OCTOBRE

Samedi	25	octobre	2025	CSV	Dérupe	Ski club Brentaz
Vendredi	31	octobre	2025	SPC	Nuit d'horreur	Cerkenamo
Vendredi	31	octobre	2025	Pàm+Minigolf	Halloween +Atelier Bricolage	SDV +ASCAVE+ OT Vercorin

NOVEMBRE

Samedi	1	novembre	2025	EC	Messe de la Toussaint	Chœur mixte l'Espérance
Samedi	1	novembre	2025	SPC	Loto	Chœur mixte l'Espérance
Samedi	8	novembre	2025	SPC	Souper de soutien Briks Tonnos	Briks Tonnos
Dimanche	16	novembre	2025	EC + SPC	Ste-Cécile	Tous les musiciens et chanteurs
Samedi	29	novembre	2025	SPC	Concert spectacle >> 30.11.2025	Chœur mixte l'Espérance
Dimanche	30	novembre	2025	CSV	Votation fédérale	

DECEMBRE

Samedi	6	décembre	2025	Pàm + MBV	Marché de Noël >> 07.12.2025	ASCAVE
Samedi	6	décembre	2025	SPC	Fête de Sainte-Barbe	La Cible
Dimanche	7	décembre	2025	SPC	Noël de la gym	Société de Gym
Lundi	8	décembre	2025	Chapelle	La Tatée	Confrérie Chapelle
Samedi	13	décembre	2025	SPC	Repas des seniors	
Dimanche	14	décembre	2025	SPC	Concert de Noël	Harmonie l'Avenir
Vendredi	19	décembre	2025	MBV	Exposition >> 11.01.2026	ASCAVE
Mercredi	24	décembre	2025	Pàm	Noël	OT Vercorin
Vendredi	26	décembre	2025	Sigeroulaz	Camp de ski >> 31.12.2025	Ski club Chalais-Vercorin
Vendredi	26	décembre	2025	Pàm	Hivernals artisanales	ASCAVE
Samedi	27	décembre	2025	Pàm	Saveurs du Monde	SDV
Lundi	29	décembre	2025	CSV	Loto	Ski club Brentaz
Mercredi	31	décembre	2025	Lavioz	Nouvel An Village de Vercorin	OT Vercorin

ABRÉVIATIONS

Salle polyvalente Chalais	SPC	Eglise Chalais	EC
Maison bourgeoisiale Chalais	MBC	Eglise Vercorin	EV
Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Maison bourgeoisiale Vercorin	MBV	Local de musique	LM
Parc à Moutons Vercorin	Pàm	Crêt-du-Midi	CdM
Espace Bozon	EB	Cabaret Edelweiss Chalais	Kabaret Edelweiss Chalais
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Stand de tir Réchy	Stand de tir Réchy
Place des Chevaliers	PLC	Local des Jeunes	Local des jeunes



RESULTAT 2024

En 2024, notre commune a participé pour la toute première fois à un processus de budget participatif. Initié par la commission Institution et Population. Ce projet a pu voir le jour grâce au financement apporté par la constitution du Fonds Donation.

Pour rappel, le budget participatif est un mécanisme démocratique qui vise à conférer aux citoyens un rôle actif dans la gestion des ressources budgétaires, en particulier au niveau local. Il repose sur le principe fondamental de la participation citoyenne à la prise de décision en matière d'allocation des fonds publics.

Les projets sont proposés, choisis et réalisés par la population.

Pour cette première édition, huit projets ont été déposés. Près de 800 personnes habitant notre commune ont participé au scrutin, à l'issue duquel le projet **Ombre places de jeu** a été choisi.

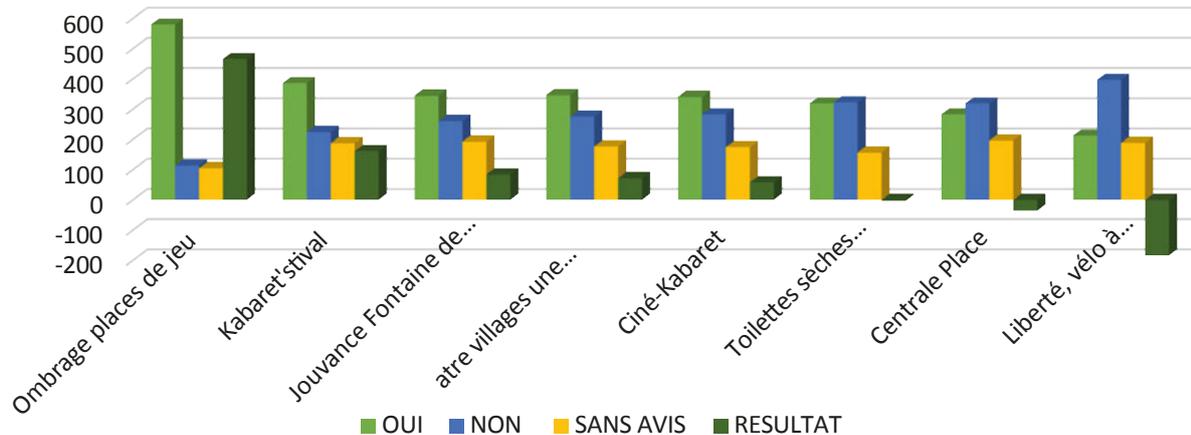
BUDGET PARTICIPATIF



Ce projet porté par la société de développement Edelweiss-Loisirs permettra d'améliorer l'ombrage d'une ou deux places de jeu communales. Encore en phase de conception, il devrait voir le jour en 2025.

Nos félicitations et remerciements à Edelweiss-Loisirs ainsi qu'à tous les autres participants.

Résultat du BUDGET PARTICIPATIF 2024



Vous trouvez ci-dessous le classement de tous les projets :

1. Ombrage places de jeu
2. Kabaret'stival
3. Jouvence pour la Fontaine de la Pierre
4. Quatre villages une app
5. Ciné-Kabaret
6. Toilettes sèches à Vercorin
7. Centrale Place
8. Liberté, agilité, vélo à électricité !

Pour 2025, le délai de dépôt des nouveaux dossiers est fixé au 30 avril 2025. Les projets qui n'ont pas remporté le vote en 2024 peuvent être présentés une seconde fois. Le montant global maximum du budget participatif est à nouveau fixé à CHF 40'000.00.

Le règlement du budget participatif et les informations pratiques se trouvent :

En scannant le code QR >

Sur le site de la commune

www.chalais.ch

Sur demande au **secrétariat du bureau communal**



Budget participatif: Commune de Chalais
Participer, décider, réaliser !



Membres de la Commission IP pilotant le budget participatif

(de gauche à droite)

Claude Castagna
Didier Métrailler
Amélie Nanchen
Baptiste De Marchi
Chloé Pernet
Stefania Cavaliere
Alain Fickentscher

(derrière l'appareil)

Sylvie Masserey Anselin

LA CHANSON DE VERCORIN SE PRÉSENTE

LES DÉBUTS

Directeur du chœur d'hommes l'Espérance pendant près de quarante ans, Camille Martin fonde, en 1960, un chœur mixte. En 1962, celui-ci devient une société avec des statuts, un comité et un président. Peu après, la société prend le nom de la Chanson villageoise. Le costume des dames est confectionné sur le modèle de ceux des différentes régions du Valais.

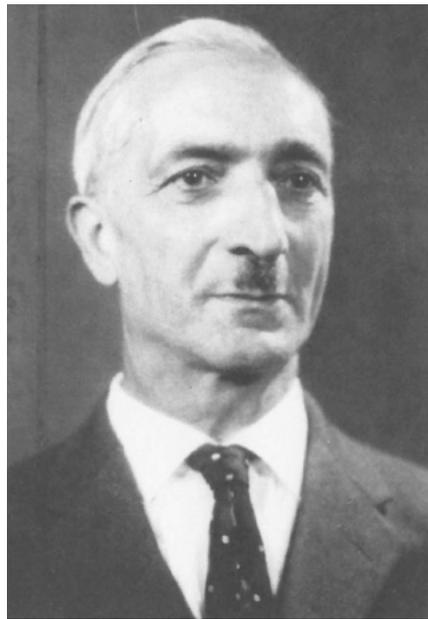
Musicien comme son frère Charly (1916-1965), Camille Martin (1896-1980) a composé de nombreuses œuvres religieuses et profanes de qualité. Il a aussi laissé des pièces en patois, sauvegardant ainsi une part de notre patrimoine. Il a écrit pour le Journal de Sierre des poèmes publiés dans un recueil. Son œuvre musicale a été récemment numérisée sous la supervision de Séraphin Métrailler, avec l'appui de la Commission communale du patrimoine.

LE CHANGEMENT DE NOM

Sous l'impulsion de la Société de développement de Vercorin, la Chanson villageoise devient l'ambadrice de la station sous le nom de La Chanson de Vercorin. Pendant de nombreuses années, en étroite collaboration avec la Société de développement, la Chanson prend part à l'animation de la Journée du carillon à Vercorin.

LES DIRECTEURS

Camille Martin dirige la Chanson de 1962 à 1971. Léo Métrailler, premier président du chœur, lui succède. De 1977 à 2020, la direction est assurée par Séraphin Métrailler. Romain Vergères prend le relais pour une période de deux ans qui coïncident avec les difficiles années de la crise sanitaire. Dès 2022, la direction est assurée par Jean-Marc Barras.



LES ACTIVITÉS ET SPECTACLES

La Chanson participe à l'animation de la vie communautaire par un concert annuel et diverses prestations. A intervalles réguliers, elle propose un concert-spectacle fondé sur un thème particulier. Ainsi, La Petite suite acadienne (2000) a rappelé le nettoyage ethnique dont furent victimes les Acadiens, déportés par les Britanniques au XVIIIe siècle. Santiago (2006) a évoqué le cheminement intérieur vécu par les pèlerins sur les routes de Compostelle. Avec les Banlieues du soleil (2012), la Chanson explorait l'atmosphère clanique des banlieues. Dans un registre humoristique, Nos années d'école (2014) mettait en scène l'école d'autrefois. Quant au spectacle La Pierre de l'Adieu (2020), il a permis

de se souvenir des sombres années vécues par le Valais sous l'occupation française.





CORRESPONDANCE

Le prochain spectacle, *Correspondance*, explore le thème de la communication. La musique a été écrite par Jean-François Michel, musicien fribourgeois contemporain à la notoriété internationale. Les textes des chants sont dus à Emile Gardaz (1931-2007), écrivain vaudois bien connu. L'œuvre a été créée en 2006 dans le canton de Fribourg.

Les neuf pièces chantées s'accompagnent de textes à résonance poétique et de lettres à teneur historique. En effet, pour concrétiser le propos, nous avons pensé à évoquer les échanges de lettres entre les Valaisans émigrés en Argentine, à la fin du XIXe siècle, et leurs parents restés au pays.

Comme de nombreuses localités de notre canton, Chalais a connu l'émigration vers l'Amérique. Récemment, Mme Vilma Pintos a entrepris des recherches pour renouer avec les origines de son arrière-grand-père, Etienne Benjamin Perruchoud (1853-1930) émigré en Argentine. Grâce aux informations de Mme Pintos, nous avons appris qu'Etienne-Benjamin a quitté Chalais en 1873, et fondé une nombreuse famille dans sa nouvelle patrie. Il existe aujourd'hui des dizaines de Perruchoud installés en Argentine. L'actualité s'est invitée au spectacle. Nous n'avons pas de lettres de la main d'Etienne-Benjamin. Cependant, à partir de lettres écrites par d'autres émigrés à la

même époque, nous avons imaginé celles qu'il aurait pu écrire à sa famille restée à Chalais.

Œuvre dans laquelle les textes alternent avec la musique – chants, piano et flûte – *Correspondance* invite le public à un moment de poésie et d'histoire dans une mise en scène de Jacqueline Iwanowski-Clivaz,

Nicolas Perruchoud, photos Gilbert Schmidt

CORRESPONDANCE

sera présenté au **KABARET**, à Chalais,

**les 17, 18, 19, 24, 25, 26, 31 janvier,
1^{er} et 2 février 2025.**

Informations supplémentaires
sur le site www.lachansondevercorin.ch.

Une exposition et une conférence en relation
avec le thème du spectacle sont prévues.

INFOS PRATIQUES

CHALAIS INFO

ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

Contact: presidence@chalais.ch

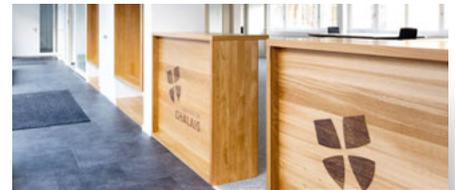


<https://www.facebook.com/chalais.ch>

Page Facebook officielle
de la commune de Chalais

Abonnez-vous à la page

Actus & Infos à suivre et à partager



ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Rue de l'Église 10b
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
info@chalais.ch
www.chalais.ch



Nous vous remercions pour la confiance accordée ces quatre dernières années
et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

CHALAIS INFO - BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL DE CHALAIS, N° 12, DÉCEMBRE 2024

Edition Administration communale de Chalais, Route de l'Église 10b, 3966 Chalais

Graphisme Grand & Partenaires

Photos Merci à Laurent Borella, Philippe Pellat, Vercorin Tourisme

Composition et Impression Schoechli Impression & Communication

Tirage 1850 exemplaires



COMMUNE DE
CHALAIS